

PRÉFET DE LA CREUSE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Limousin

Service Prévention des Pollutions, des Risques et du Contrôle des Transports

Unité Prévention des Risques, des Pollutions et du Sous-Sol

Cellule Mines et Carrières

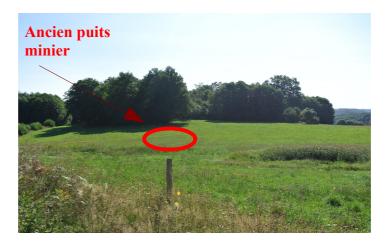
Limoges, le 21 août 2013

Madame le Préfet de la Creuse Place Louis Lacrocq 23011 GUERET Cedex

Objet : AREVA MINES Rapport de visite d'inspection – Site minier « Naillat » à Naillat (23)

| Visite d'inspection : Date de la visite : | Site minier « Naillat » à Naillat (23) 20 août 2013 |
|---|---|
| | |
| Situation administrative : | Travaux de reconnaissance par petit chantier– 1957 – 0 kg d'uranium |
| | Exploitant : AREVA Mines |
| | Propriétaire du site : privé |
| | |
| Nom et fonction des personnes rencontrées lors de la visite : | |
| | |
| Agents DREAL en charge des mines : | |
| | |
| Référentiels utilisés : | - Bilan de fonctionnement de la Creuse de 2009 |

L'ancien site minier « Naillat » se localise sur une parcelle clôturée appartenant à un propriétaire privé. L'ensemble du site a été remblayé et régalé : aucune trace de l'ancienne exploitation n'est visible. Le site est utilisé comme prairie.



Le désordre apparu en 2009 (affaissement du puits sur une profondeur de 80 cm) ainsi que les travaux de comblement (purge et remise à niveau des terrains) ne sont plus visibles. Depuis ce désordre, aucun incident n'a été signalé à AREVA Mines ou à la DREAL. Aucune remarque n'a été formulée pour ce site.